

Devenez sapeur-pompier volontaire

DEVENEZ
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE

SAPEURS-POMPIERS
Yvelines

COURAGE



DÉVOUEMENT

Dans le département des Yvelines, ce sont près de **2900** sapeurs-pompiers volontaires (SPV), femmes et hommes, qui s'engagent, en parallèle de leur vie personnelle, familiale et professionnelle, au service de leurs concitoyens au sein du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Sdis 78). Au côté de leurs collègues sapeurs-pompiers professionnels, ils réalisent, chaque année, près de **100 000** interventions dont notamment **85%** de secours d'urgence aux personnes et **5%** d'incendies.

PROFILS D'ENGAGEMENT PROPOSÉS

Au regard de cette activité opérationnelle, le Sdis 78 s'attache à diversifier ses cibles d'engagement, à s'ouvrir à la différence pour stabiliser et compléter les effectifs dans les territoires qui en ont besoin et à lutter contre les préjugés encore présents dans la population à l'évocation des sapeurs-pompiers. Ainsi, deux profils sont maintenant accessibles :

- un **engagement différencié** pour exercer uniquement la mission de secours d'urgence aux personnes,
- un **engagement toutes missions** pour exercer, en plus, les missions incendie, opérations diverses et secours routier

L'évolution du profil d'engagement différencié vers un profil d'engagement toutes missions est possible en fonction des conditions d'aptitudes physiques.

CONDITIONS D'ACCES

Tout citoyen, qu'il soit ou non en activité et quelle que soit son activité professionnelle, peut donc librement s'engager comme SPV, sous réserve de satisfaire à certaines conditions :

- être âgé de 18 à 55 ans,
- posséder des conditions de santé correspondant aux missions confiées aux SPV,
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite sur le bulletin n°2 de son casier judiciaire et incompatible avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national,
- s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion, responsabilité et assiduité dans le respect de la Charte nationale du SPV

GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Si vous avez envie de vous engager, envoyez un CV et une lettre de motivation et /ou posez vos questions à : engagement.volontariat@sdis78.fr.

[En savoir +](#)

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)